

Circulaire d'information

INFCIRC/706

1^{er} juin 2007

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Communication du Ministre fédéral autrichien des affaires européennes et internationales concernant la proposition autrichienne de multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire

1. L'Agence a reçu du Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche une communication datée du 10 mai 2007 à laquelle était joint un document sur la multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire.
2. Conformément à la demande formulée dans ladite communication, ce document est reproduit ci-après pour l'information des États Membres.

le 30 avril 2007

Multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire Document de réflexion présenté par l'Autriche

Dans le monde d'aujourd'hui, il y a 435 centrales nucléaires, une douzaine de pays qui ont ou qui sont en train de construire des installations d'enrichissement et une quarantaine de pays qui sont réputés avoir les compétences techniques nécessaires pour produire des armes nucléaires. Par ailleurs, nous assistons à une érosion graduelle du régime international de non-prolifération.

Dans les cas de l'Iran et de la Corée du Nord, nous sommes confrontés à des menaces de sécurité qui résultent, en particulier, d'un manque de confiance à propos des cycles du combustible nucléaire de ces pays. L'inquiétude est grande que certains pays n'utilisent abusivement des programmes nucléaires pacifiques pour se doter d'armes nucléaires. Par contre, des pays en développement se plaignent de ce qu'on leur refuse injustement l'accès au cycle du combustible nucléaire.

Cette situation appelle une solution urgente et l'UE devrait contribuer à ces efforts. Un moyen de répondre aux préoccupations actuelles serait de revenir à l'une des idées clés qui sont à la base de l'intégration européenne.

Les défis auxquels était confrontée la sécurité européenne il y a plus de 50 ans concernaient un secteur différent de la technologie, l'acier et le charbon ; pourtant, les réponses politiques que nous cherchons aujourd'hui pourraient bien être les mêmes. Il y a 50 ans, les membres fondateurs de l'UE ont jeté les bases de leur communauté en plaçant sous contrôle multilatéral des substances et des techniques qui pouvaient être utilisées pacifiquement, mais aussi pour la production d'armes. Des propositions similaires concernant le secteur nucléaire sont en discussion au niveau international depuis de nombreuses années. Il semble maintenant approprié de reprendre ces idées et de promouvoir une multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire.

Une première piste pourrait être d'optimiser la transparence internationale au-delà des obligations actuellement imposées par les garanties de l'AIEA. Chaque État devrait déclarer à l'AIEA et à tous les autres États tous ses programmes nucléaires existants et ses plans de développement futur. Tous les États devraient aussi déclarer toutes leurs activités et tous les transferts de matières nucléaires, d'équipements et de technologies connexes, aux diverses étapes du cycle du combustible nucléaire. Cet échange d'informations devrait avoir lieu par l'intermédiaire de l'AIEA, qui serait aussi chargée de toutes les mesures nécessaires de sécurité et de confidentialité. La transparence accrue qui en résulterait mettrait davantage en lumière le caractère du programme nucléaire de chaque pays et renforcerait ainsi la confiance générale.

Parallèlement, une deuxième piste devrait être d'assurer l'égalité d'accès et de contrôle en ce qui concerne les technologies les plus sensibles, notamment l'enrichissement et le retraitement. Pour cela, toutes les transactions relatives au combustible nucléaire pourraient être placées sous les auspices d'une banque du combustible nucléaire. Cette banque aurait pour fonction d'assurer, de surveiller et de vérifier la sûreté, la sécurité et l'équité de la distribution. Les installations civiles actuelles d'enrichissement et de retraitement

finiraient par être exploitées exclusivement par l'intermédiaire de cette banque. Une fois ce stade atteint, le combustible nucléaire serait fourni exclusivement par le biais d'installations et d'organismes multilatéraux. Une banque internationale du combustible nucléaire garantirait que le cycle du combustible nucléaire est exploité et contrôlé par tous les États intéressés de manière égale et équitable. Il ne serait donc plus nécessaire de recourir à des programmes nationaux d'enrichissement pour disposer de combustible nucléaire.

Les détails devront encore être mis au point, notamment pour ce qui est des relations avec l'actuel système des garanties, des droits et des obligations des États dotés d'armes nucléaires au sens du TNP, de la prévention des distorsions du marché, de la sûreté et de la confidentialité.

L'AIEA a les compétences voulues dans ce domaine et devrait participer à l'élaboration d'un projet de concept. Il est maintenant crucial que les dirigeants politiques concernés fassent preuve d'une détermination et d'une vision véritables pour que ce processus puisse être lancé.